COLLECTION

PSY POUR TOUS

L'injure

La blessure du Moi

Évelyne Larguèche

L'injure

La blessure du Moi

ÉDITIONS IN PRESS

74 boulevard de l'Hôpital – 75013 Paris

Tél.: 0970771148 www.inpress.fr

Collection Psy pour tous, dirigée par Gérard Bonnet.

Gérard Bonnet est psychanalyste (APF), co-créateur du Collège des Hautes Études Psychanalytiques. Il a été enseignant de psychopathologie à l'Université Paris VII, secrétaire de rédaction de la Revue Psychanalyse à l'Université. Il est l'auteur de nombreux ouvrages de psychanalyse. Après avoir travaillé toute sa carrière en hôpital et en secteurs psychiatriques, il dirige actuellement l'École de Propédeutique à la Connaissance de l'Inconscient (EPCI), où il dispense un enseignement de psychanalyse destiné à un large public.

L'INJURE. LA BLESSURE DU MOI.

ISBN: 978-2-84835-718-8

© 2021 ÉDITIONS IN PRESS

Couverture: Lorraine Desgardin Mise en pages : Milagros Lasarte

Toute représentation ou reproduction, intégrale ou partielle, faite sans le consentement de l'auteur, ou de ses avants droit ou avants cause, est illicite (Loi du 11 mars 1957, alinéa 1^{er} de l'article 40). Cette représentation ou reproduction, par quelque procédé que ce soit, constituerait une contrefaçon sanctionnée par les articles 425 et suivants du Code Pénal.

L'injure La blessure du Moi

Évelyne Larguèche



DE LA MÊME AUTEURE

- L'effet injure. De la pragmatique à la psychanalyse, 1983, Paris, Presses Universitaires de France (Voix Nouvelles en Psychanalyse).
- L'injure à fleur de peau, 1993, Paris, L'Harmattan (Santé, sociétés et cultures).
- *Injure et sexualité. Le corps du délit*, 1997, Paris, Presses Universitaires de France (Sociologie d'Aujourd'hui).
- Espèce de...! Les lois de l'effet injure, 2009, Éditions du Laboratoire Langages, Littératures, Sociétés, Université de Savoie, Chambéry.
- Direction de : L'injure, la société, l'islam. Une anthropologie de l'injure, 2004, Revue des mondes musulmans et de la Méditerranée, 103-104.

Sommaire

Introduction9
Partie I
Injurier - Être injurié17
Chapitre 1
Repères
Chapitre 2
La situation dans laquelle se produit l'injure27
Partie II
Qu'est-ce qu'injurier?41
CHAPITRE 3
L'injure spécifique
Chapitre 4
L'injure non-spécifique 55
Partie III
Qu'est-ce qu'être injurié?77
Chapitre 5
L'injure blesse qui? et comment?

CHAPITRE 6

L'injure choque qui? et comment?	85
CHAPITRE 7	
L'injure fait rire qui? et comment?	91
Partie IV	
Pourquoi injurier?	101
CHAPITRE 8	
Débordement et maîtrise	103
CHAPITRE 9	
Injure et provocation	111
Conclusion	131
Ribliographie	135

À Moncef, الى منصف

Introduction

S'intéresser à l'injure est périlleux. Chacun en a son idée, chacun sait de façon instinctive de quoi il s'agit. S'il a eu le malheur d'en être l'objet, le souvenir seul le trouble. S'il a eu luimême l'occasion d'en être l'acteur, il le raconte et s'en félicite. S'il en a ri, n'étant ni l'objet ni l'acteur, il en rit encore.

L'injure est de l'ordre du sensible : elle n'aime pas être expliquée, elle se ressent, et de façon différente selon chaque personne. Mais l'injure n'est pas un domaine réservé, elle est à la fois individuelle et sociale, privée et publique. Sa dimension sociale n'est pas la simple extension du privé, elle n'est pas de même nature. Encore plus déconcertante, l'injure constitue un corpus distinct, répertoriable et répertorié à l'envi, dont on se délecte sans aucune réticence, que l'on répète et transmet avec un sourire en coin. Alors que dans le même temps des caricatures, destinées à faire rire, provoquent indignation, colère, et polémiques infinies qui font couler de l'encre, et même... du sang. Ou encore, que le monde du sport en arrive à boycotter les réseaux sociaux pour protester contre le racisme en ligne (du 30 avril au 3 mai 2021), le déferlement des injures, harcèlements, menaces, etc. En revanche, si l'on vous raconte une dispute, la description se résume à : « il l'a injurié », « ils se sont injuriés », « il l'a traité de tous les noms », « il lui a envoyé des injures à la figure », ou encore : « les noms d'oiseaux ont volé ». Les mots ne sont pas repris (pas retenus?) ou même volontairement dissimulés dans certains cas pour des raisons de déontologie. Plus sûrement, parce que la seule évocation de l'acte d'injure suffit pour indiquer la violence et la brutalité. Chacun 10 L'INJURE

sait en effet, ou est censé savoir, de quoi il s'agit, sans qu'il soit besoin de rapporter les mots. Pourtant, l'injure est sanctionnable, et sanctionnée, par la loi, et c'est précisément sur les expressions utilisées qu'elle établit son jugement. La *Loi sur la liberté de la presse* de 1881 est un des remparts contre une liberté d'expression qui se voudrait liberté de dire tout et n'importe quoi. Mais elle peut tout aussi bien devenir, selon les époques, une entrave à la liberté tout court.

Dans ces conditions, comment appréhender l'injure s'il n'est pas question de la circonscrire? Doit-on reconstituer l'histoire? Mais de quel point de vue, par rapport à quel aspect, et où la faire débuter? En faire un état des lieux est peut-être plus abordable. D'un point de vue sémantique certainement, de celui des différentes formes sans doute aussi, et en ce qui concerne la loi, les juristes scrutant la jurisprudence s'y attellent en permanence. Un état des lieux en psychologie et en psychanalyse? Je ne sais - mais il y a de fortes chances pour que des analyses fleurissent ici et là à partir des expériences cliniques de chacun, comme autant de « vignettes ». À ma connaissance en tout cas, il n'y a pas d'ouvrage traitant de l'injure pour elle-même, et qui en explique le fonctionnement et les conséquences. Freud ne s'y est pas directement confronté, alors qu'il a consacré un ouvrage au trait d'esprit et analysé le comique et l'humour, aussi bien en tant que genres littéraires qu'en tant que manifestations de la « psychopathologie de la vie quotidienne ». Il y a retrouvé les processus inconscients qu'il avait mis en évidence à propos du rêve. Sans prétendre le faire à sa place, sans pourtant y renoncer complètement, j'ai pris le risque d'y consacrer ma recherche.

Il y a maintenant de nombreuses années que je me suis attelée à ce thème de l'injure. Mai 1968 avait permis à la psychanalyse d'entrer à l'Université et au Professeur Jean Laplanche d'y fonder,

11

au sein de l'Université Paris 7, le Laboratoire de Psychopathologie clinique et Psychanalyse. Je terminais ma Licence de Sociologie à la Sorbonne quand je suis entrée au CNRS comme « collaboratrice technique » (fonction dénommée actuellement ingénieure de recherche) détachée auprès du Professeur Jean Laplanche. Prise par le mouvement novateur de l'enseignement de la psychanalyse à l'Université, j'ai alors entrepris une thèse sur ce thème de l'injure avec cependant un garant de poids, puisque Jean Laplanche en avait accepté la direction. L'effet injure. De la pragmatique à la psychanalyse¹ est la publication de la thèse dans la collection des Presses Universitaires de France, intitulée « Voix Nouvelles en Psychanalyse », créée précisément pour faire connaître ces nouveaux auteurs. Dans la Préface, Jean Laplanche en souligne l'inscription dans ce qu'on appelait alors la « psychanalyse appliquée », devenue sous son égide la « psychanalyse hors les murs » : « Peut-être fallait-il que la "pragmatique", issue d'un autre horizon conceptuel s'intéressât à ce qu'on "fait" lorsqu'on "dit", pour que les chercheurs s'avisassent que la psychanalyse, en prenant pour objet les "genres" ne se hasardait pas hors de sa terre d'origine. Freud en effet, avec Le trait d'esprit et son rapport à l'inconscient, avait inauguré l'analyse de ce qu'on peut désigner comme un mode particulier des effets de communication. La présente étude, sur l'injure et le juron, renoue directement avec cette inspiration. Se centrer sur "l'effet injure", c'est d'abord prendre pour critère la situation, la décrire selon des articulations et variantes "naturelles" [...] ... c'est au contact de l'objet, de ses nuances, de ses variantes, de ses cas typiques – mais aussi aberrants –, que se sont remaniées, bouleversées, puis affinées les grilles et les distinctions typologiques. »

^{1.} J. Laplanche, dans E. Larguèche, *L'effet injure. De la pragmatique à la psychanalyse*, Paris, PUF, 1983, p. VI et 4^e de couverture..

12 L'INJURE

On m'a souvent demandé : « pourquoi as-tu choisi ce sujet? » avec parfois, dans l'implicite de la question, pourquoi cet attrait pour l'injure, ce monde de la grossièreté et de la violence? Ou même quand i'évoquais mes recherches sur ce thème, venait alors ce constat avec un clin d'œil envieux : « alors, tu dois en connaître plein (d'injures)! ». Non, la raison n'est certainement pas l'intérêt pour ce vocabulaire. Si j'ai choisi l'injure c'est à cause de Freud, parce que c'est le trait d'esprit que j'aurais aimé étudié, mais...! Et d'ailleurs un autre thésard qui s'essayait aussi au thème de l'humour n'a pas donné suite. Alors, empêchée par le « à cause de », mon objectif s'est transformé en « grâce à » ... Freud et la psychanalyse. Grâce au modèle d'analyse que représentaient « le trait d'esprit et sa relation à l'inconscient » dans le décorticage minutieux du mécanisme, il devait être possible d'en faire de même avec l'injure, qui en était proche par les processus langagiers (linguistiques) qui les caractérisaient. Grâce à la mise en évidence et à l'explication que Freud donnait de l'effet spirituel, il devait être possible de mettre en évidence et d'expliquer en quoi consistait alors l'effet injurieux propre à l'injure. Injure et trait d'esprit avaient de plus un point commun : celui de faire rire. Si cet effet était essentiel dans le trait d'esprit, restait à voir dans quelle condition l'injure pouvait y prétendre et qui pouvait s'y adonner. J'ai donc envisagé l'injure sous l'angle des productions langagières dont l'effet injurieux était manifeste ou qu'il fallait déterminer. L'analyse de qualifications restées célèbres entre Raymond Barre, Premier ministre, et François Mitterrand, secrétaire général du Parti socialiste, en octobre 1977, période de pré-campagne (pour les élections de mars 1978) m'en a donné l'occasion. François Mitterrand s'était vu qualifié de « prince de l'équivoque » par Raymond Barre, lui-même désigné, en réponse, de « Tartarin des indices » par François Mitterrand. Les formules INTRODUCTION 13

résultaient de mécanismes de condensation et de déplacement, quant au contexte dans lequel elles étaient prononcées, mais aussi quant à la personnalité et même au physique de chacun des deux antagonistes. Les désignations résonnaient juste, à la manière d'un trait d'esprit, mais il s'agissait d'injure. Pourquoi? Les qualificatifs étaient nettement péjoratifs, mais les propos n'étaient pas adressés directement à la personne. Ils s'adressaient à un public (d'une réunion ou d'une interview), et pourtant ils étaient injurieux, le seul fait de l'échange de propos en est la preuve. J'ai analysé bien d'autres cas, évidemment, en faisant varier divers paramètres pour m'apercevoir que la situation de discours dans laquelle avait lieu l'injure était déterminante. C'est donc en effet à partir des questions que se pose la pragmatique — qui parle à qui? à propos de qui? devant qui? — que j'ai pu établir les éléments d'une typologie.

J'y ferai allusion le plus brièvement possible car ce n'est pas l'objectif de cet ouvrage, mais ces questions sont les bases à partir desquelles s'est constitué tout l'édifice de l'effet injure. Ainsi, la typologie distinguant deux types d'injure – spécifique et non-spécifique – ne s'explique que par cette analyse et n'est recevable que parce qu'elle s'ancre dans des situations concrètes mettant en scène des configurations de discours bien définies. La justesse d'une désignation ayant force d'argument, comme peut l'être une injure spécifique, n'a rien de commun avec les formules prêtes à l'emploi qui caractérisent l'injure non-spécifique. L'une est une véritable création de l'injure à partir de données trouvées ou supposées chez la personne injuriée, l'autre est une utilisation d'un matériel langagier étiqueté comme injurieux pour en accabler la personne à injurier. Cette présentation est nécessaire, mais elle n'est que le préalable aux questions fondamentales que pose l'injure et que j'ai tenté d'aborder dans des développements 14 L'INJURE

ultérieurs. Qu'est-ce qu'être injurié? Que veut dire être blessé? À quoi correspond être choqué? Qui peut rire d'une injure, et dans quelles conditions? Pour enfin se demander : pourquoi injurier? En quoi l'injure présente-t-elle un bénéfice pour celui qui injurie ou bien n'est-elle qu'un moyen de se défendre et contre quoi? Et, là encore, je reviendrai au modèle de l'analyse du trait d'esprit par Freud. Non plus en ce qui concerne le mécanisme des techniques spirituelles, mais pour tenter de comprendre ce qui se passe en chacun des acteurs de la situation, là du trait d'esprit, ici de l'injure : en quoi le Moi de chacun d'eux fait-il partie de la scène?

Le lecteur se demandera peut-être pourquoi j'ai voulu revenir sur ce thème, puisque ouvrages et articles en ont rendu compte tout au long des années. Prosaïquement, je dirais : parce qu'on ne les trouve plus en librairie, qu'ils sont trop anciens et ne figurent plus que dans les catalogues des bibliothèques universitaires. Mais plus profondément : parce que l'incidence de l'injure est devenue de plus en plus importante au sein de la société actuelle, alors qu'on persiste à n'y voir qu'un vocabulaire qui fait mouche. Il ne se passe pas un jour sans que tel propos fasse scandale, tel débat tourne en attaques à la personne, ou telle incivilité nous bouscule sans oublier le déferlement haineux incontrôlé et incontrôlable sur les réseaux sociaux. L'injure raciste est présumée dès qu'un propos contradictoire, une remarque, une désapprobation, s'adresse à qui n'a pas la même couleur de peau, la même « identité », le même « genre », etc. Certes, la dimension est ici sociologique, mais c'est bien tel ou telle qui est blessé(e), tel ou telle qui est sali(e), tel ou telle qui subit la vindicte ou le lynchage, tel ou telle qui est exclu(e), rejeté(e). Psychologues et psychanalystes ne le savent que trop. La publication de ce volume dans la collection « Psy pour tous » de Gérard Bonnet me donne l'occasion de proposer une lecture qui s'inscrit plus particulièrement dans leur problématique.

INTRODUCTION 15

L'injure. La blessure du Moi.

Le titre donne le ton : il s'agit d'un acte d'une certaine nature, présumé violent et dont la blessure est la conséquence. Métaphore bien sûr, car l'injure est acte de langage; mais que le Moi soit concerné par cette blessure suggère d'emblée que l'inconscient y est partie prenante. Analyser l'acte d'injurier au sein de la situation où l'injure se produit, en déterminer les procédés pour comprendre quels effets ils visent est une étape indispensable. Au-delà, c'est la blessure qui est envisagée, celle de l'autre, de la vérité qui blesse ou des mots qui choquent. Mais sous cette évidence se cache une autre blessure qu'il s'agit de comprendre à l'aune d'un Moi qui se défend.

L'injure

La blessure du Moi

Évelyne Larguèche

L'injure, chacun en a l'expérience. Si on a eu le malheur d'en être l'objet, le souvenir seul nous trouble. Si on a eu l'occasion d'en être l'acteur, on le raconte et on s'en félicite. Si on en a ri, n'étant ni l'objet ni l'acteur, on en rit encore. Mais l'acte d'injurier, quel est-il dans la situation réelle où il se produit et non dans des recueils où il est raconté? Quels en sont les procédés, et dans quelles conditions y a-t-il injure? Pourquoi l'injure surgit-elle?

L'injure est un scénario qui se joue à trois et non à deux. Pour blesser ou vaincre l'autre, on se doit d'obtenir la complicité d'un tiers. Qu'est-ce qu'être injurié, être blessé? Métaphore bien sûr, puisqu'il s'agit du Moi, cet amour-propre d'un autre siècle, à propos duquel la psychanalyse a eu son mot à dire. Mais en quoi consiste la blessure? La comprendre force peut-être à renverser la perspective : de celui qui est blessé à celui qui blesse, à l'aune d'un Moi qui se défend.

Évelyne Larguèche est sociologue, docteure en Psychopathologie clinique et Psychanalyse, co-fondatrice du Collège des Hautes Études Psychanalytiques. Elle a été ingénieure de recherche au CNRS, attachée au Laboratoire de Psychopathologie clinique puis au Laboratoire d'Anthropologie sociale



ISBN: 978-2-84835-718-8
12 € TTC - France

www.inpress.fr

EDITIONS IN PRESS